



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ALERTE METEOROLOGIQUE

DSEC
S.I.D.P.C.

à Mont-de-Marsan, le vendredi 18 novembre 2022

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ AVIS D'ALERTE « FORTES PRÉCIPITATIONS»

Destinataires :

Tous les maires du département des Landes

Les services compétents : CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR .

Préfecture et sous-préfecture, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département est placé en état de **VIGILANCE SPEZF – FORTES PRÉCIPITATIONS** pour l'ensemble des communes du département des Landes.

À compter du vendredi 18 novembre 2022 à 16h30

Situation météorologique :

Les averses vont devenir plus fréquentes et plus soutenues, donnant régulièrement des intensités de 5 à 10 mm/h, atteignant temporairement 10 à 15 mm/h voire 15 à 20 mm/h sous les plus fortes averses. Ces fortes précipitations se poursuivent en cours de nuit de vendredi à samedi, avec des intensités du même ordre qu'en journée de vendredi.

Demain samedi, les averses sont encore bien soutenues et régulières en fin de nuit et début de matinée, puis faiblissent et deviennent moins fréquentes dès le milieu de journée de samedi laissant place à une nette accalmie l'après-midi.

Le département des Landes, ce dernier est impacté par ces forts cumuls de précipitations avec des cumuls glissants journaliers de l'ordre de 60 à 80 mm d'ici la fin de matinée de samedi sur le sud-ouest du département. Sur l'ensemble de l'épisode, entre ce vendredi matin et demain samedi, les cumuls atteignent 100 à 120 mm, voire localement un peu plus.

Le vent se renforce en fin de journée et en cours de nuit de vendredi à samedi avec des rafales de 70 à 80 km/h, voire temporairement 90 km/h, toujours localisées au secteur côtier, et justifiant la vigilance jaune vent sur les départements à partir de 18h. Il faiblit en cours de matinée de samedi.

Les consignes de comportement aux particuliers sont disponibles sur le site de météo France et dans le communiqué de presse de la Préfecture. Conseils de comportement :

Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.

Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

J'évite de me déplacer.

Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.

Je ne descends pas dans les sous-sols.

Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

Pour la préfète et par délégation,
La directrice des sécurités


Marie-Thérèse NEUNREUTHER